

Les conseils du médecin-dentiste

Cosmétique dentaire : le blanchiment des dents

Des dents d'une blancheur éclatante constituent dans notre société un signe de santé et de succès. Le blanchiment chimique des dents permet de réaliser ce rêve d'une blancheur éclatante en bouche – du moins pour un temps.

Des dents d'une blancheur éclatante font partie de l'idéal de beauté d'aujourd'hui. Or on veut oublier que les dents deviennent toujours plus foncées avec l'âge, tout naturellement. En outre, nos habitudes de vie peuvent colorer les dents: surconsommation de tabac, de thé ou de café, ou même traumatisme dentaire.

Grâce au procédé chimique de blanchiment (bleaching), les médecins-dentistes peuvent éliminer la plupart des colorations inesthétiques. Les diverses méthodes de blanchiment des dents comportent peu de risque, mais n'en doivent pas moins être pratiquées avec toutes les précautions nécessaires. La Société suisse des médecins-dentistes SSO recommande donc de se faire soigneusement conseiller par le médecin-dentiste avant le traitement et de renoncer aux essais et bricolages personnels.

Le blanchiment dentaire au cabinet (power bleaching) commence par un nettoyage et un séchage professionnels des dents. Ensuite on applique une pâte ou un gel de peroxyde d'hydrogène sur la surface des dents, qu'on laisse agir environ 10 minutes. Puis les dents sont bien rincées avant de recevoir une préparation fluorée. Plusieurs séances peuvent être nécessaires pour atteindre le blanchiment souhaité. Après un blanchiment dentaire au cabinet, les dents peuvent présenter une hypersensibilité passagère.

Une autre variante est le blanchiment à domicile contrôlé par le médecin-dentiste (assisted bleaching). Il faut pour cela utiliser une gouttière individualisée, fabriquée par le technicien dentiste d'après les empreintes des arcades dentaires du patient. Cette gout



tière en matière synthétique (en principe du silicone) est tapissée de gel de blanchiment: on la porte de préférence pendant la nuit et cela pendant deux semaines. La prudence s'impose avec les gouttières préfabriquées, car elles ne sont pas adaptées à la morphologie des patients. Le produit de blanchiment, en débordant, peut endommager les gencives.

Les méthodes « do-it-yourself »: prudence!

Prudence aussi avec les variantes du genre « do-it-yourself ». Pharmacies ou drogueries proposent en effet des strips ou bandelettes fonctionnant avec du peroxyde d'hydrogène. Ces bandelettes sont collées sur les dents 30 minutes par jour. A cause d'une dose plus faible d'agent blanchissant, les dents blanchissent moins fortement que chez le médecin-dentiste. Enfin, il existe depuis peu des laques de blanchiment, que l'on peut appliquer directement au pinceau sur les dents, sans gouttière ni bandelettes. Une utilisation incorrecte de la laque peut endommager les dents ou les gencives.

Malgré les innombrables promesses de la publicité, il faut savoir que certaines colorations ne peuvent être éliminées, par exemple les décolorations provoquées par l'amalgame, des obturations foncées ou des couronnes. De plus, le blanchiment ne dure pas éternellement. Son effet disparaît après quelques mois ou années. Demandez conseil à votre médecin-dentiste SSO!